



COLLEGE JEAN MARIOTTI

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT 9830277J

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 4**

Séance du 28 novembre 2016

Le Président :



Le Secrétaire de Séance :



COLLEGE JEAN MARIOTTI
9830277J

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 4 du 28 novembre 2016

Qualités	Noms	P	E	A	Qualités	Noms	P	E	A	
MEMBRES DE DROIT					ELUS DES COLLECTIVITES					
Chef d'établissement	LISNIC Agnès	X			Province Sud	JULIE Nina		X		
Chef d'établissement adjoint	PAREY Sébastien	X			Province Sud	LECOURIEUX Yoann		X		
Adjoint- Gestionnaire	ROBIN Régine	X			Commune	LAROQUE Valérie		X		
C.P.E.	BOSSIERES Annie	X								
PERSONNALITES QUALIFIEES										
SARDA Monique							X			
LIONNET Guiseppina							X			
REPRESENTANT DU CONSEIL COUTUMIER										
PALAOU Chanel										X
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION										
	CHOLIN Aurélie	X				CHOMBEAU Xavier				
	LACHMANN Pascal	X				CHESSE Florence				
	COINTEPAS Alexandra	X				NATUREL Glenn				
	CHADUC Michael	X				MIQUEL Carole				
	LEPINE Magali	X				BARONI Cindy				
	MA-KIM Linda	X				RIVIERE Murielle				
	MAITUKU Marie-Angélique	X				COGULET Carole				
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE										
Titulaires	HIRIGARAY Noèle	X			Suppléants					
	PAUL Rossana		X							
	CHEVALIER Kathleen		X							
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES										
Titulaires	BOUYER Artémis	X			Suppléants	CLEMENT Anne	X			
	BOYER Jean-Marc	X				DORNER Sonia				
	CHARLES-NICOLAS Olivier			X		FENEUX Ronan				
	GASSARINO Katia					JIROU NAJOU Caroline				
	GERARDIN David	X				KASIM Badia				
	MACE Elvis	X				SEYTRES Florence	X			
	MORIN-SEYTRES Nathalie	X				SPEDALIERI Fédérico				
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES										
Titulaires	PAREY Cassandre	X			Suppléants	JIROU NAJOU Lilou				
	VIAN Alan	X				BEN ABDENNEBI Camélia				
	GUIVARCH Ewen			X		PEREIRA VIERA Elyse				

QUORUM ATTEINT : OUI NON

I. Question relative au fonctionnement :

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2016

Madame le Principal soumet au vote des membres présents l'adoption du procès-verbal du CA du 22 septembre 2016

Conditions du vote :

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 39 - 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

17h40 : 23 membres présents.

II. Question relative au fonctionnement :

Adoption de l'ordre du jour

Madame le Principal soumet au vote des membres présents l'adoption de l'ordre du jour.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 36 – 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents

III. Questions relatives aux domaines budgétaire et financier

Madame le Principal introduit les différents points du domaine budgétaire et financier.

III.1 – DBM pour information

Madame Robin, gestionnaire, présente la DBM 10 : il s'agit de dons du FSE concernant divers projets.

III.2 – Répartition des crédits globalisés

Madame le Principal apporte une précision au sujet du fléchage des crédits globalisés. Une note devrait intervenir sous peu concernant leur fongibilité.

Madame Robin propose la répartition suivante. Elle rappelle que les crédits globalisés sont fléchés sur des domaines précis.

• Répartition des crédits globalisés 2017

• Objet	Prévisionnel 2017
Subvention droit d'auteurs reprographie	165 000
Fonds social collégien	340 000
Carnets de correspondance	305 000
CAFAT / stage	290 000
Total	1 100 000

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la répartition des crédits globalisés.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 37/2016

La répartition des crédits globalisés est adoptée à l'unanimité des membres présents.

III.3 – Contribution du service SRH au service ALO

Madame Robin rappelle les règles de calcul de la contribution du SRH au service ALO :

- 75 % sont affectés aux crédits nourritures
- 25 % sont affectés aux charges communes

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la contribution du service SRH au service ALO

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 38/2016

La contribution du service SRH au service ALO est adoptée à l'unanimité des votants.

III.4 – Budget 2017

Madame le Principal introduit la présentation du budget 2017. Elle donne des explications sur la dotation Projet d'établissement, suite à l'envoi des fiches actions en lien avec le projet d'établissement 2017-2019.

Le document distribué fait état d'un écart important entre les besoins exprimés dans les fiches actions et la dotation comportant des heures et un budget. Elle souligne qu'il s'agit d'une enveloppe globalisée et qu'il est demandé aux établissements de prioriser les actions. Elle précise que la note jointe à la dotation reçue souligne la nécessité de puiser dans les fonds de réserves des établissements. Elle rappelle que le collège Jean Mariotti s'inscrit dans cette démarche depuis 2015.

Madame le Principal souhaite que cette priorisation soit consensuelle et qu'elle soit proposée lors des temps pédagogiques organisés en fin d'année scolaire. Le principe retenu est de permettre de valider l'ensemble des actions.

Madame le Principal propose enfin de remettre au premier CA de l'année 2017 le prélèvement sur fonds de réserves, une fois identifiés les besoins définitifs.

Cette intervention est suivie de plusieurs remarques. Les membres présents font part de leur incompréhension devant le traitement des fiches actions qui n'ont pas fait l'objet d'un retour individualisé.

Madame le Principal précise que plusieurs actions, en particulier les échanges et le projet de gestion d'une aire éducative, font l'objet de demande d'aides aux collectivités et qu'elles ne figurent pas dans le document distribué.

Madame Robin présente le budget. Elle rappelle que le budget est construit entre autre avec 80 % de la subvention de fonctionnement et d'équipement 2016. Cette année le budget a été réalisé sans prélèvement sur fonds de réserve. Plusieurs points sont détaillés.

- **AP :**

Recettes

- Autres produits annexes : il s'agit de recettes correspondant à l'achat de manuels scolaires perdus ou dégradés, livres de série et carnets de correspondance.
- Crédits globalisés (assurance cafat, carnets de correspondance, droit d'auteur) : la somme budgétisée est identique à celle de 2016 dans l'attente de l'enveloppe.
- Subvention d'équipement : madame le Principal explique qu'une subvention exceptionnelle d'équipement de 2 300 000F est octroyée pour l'achat de manuels scolaires dans le cadre de l'expérimentation des nouveaux programmes menée par l'établissement.
- Voyages : La participation des familles est budgétisée pour les voyages en Australie et Nouvelle-Zélande

Dépenses

Le choix a été fait de diminuer certains crédits : CDI, transports EPS, crédits d'enseignement, installations et sorties EPS.

Madame le Principal précise que certaines diminutions s'expliquent par les efforts consentis sur les exercices 2015 et 2016.

- La subvention d'équipement est diminuée. Les achats importants de matériel de technologie, de SVT et de physiques en début d'année seront pris sur la subvention d'équipement.
- **VE :**
 - Les recettes et les dépenses concernent la subvention du fonds social des crédits globalisés. La somme budgétisée est identique à celle de 2016.
- **ALO :**
 - Le déséquilibre entre la recette et la dépense dû à une différence de 1 258 974 F liée aux amortissements réels.

Recettes

Augmentation de la subvention de fonctionnement et d'équipement en prévision de la viabilisation et des gros travaux.

Augmentation de la contribution du SRH due à la hausse d'effectifs des demi-pensionnaires.

Dépenses

Diminution des dépenses de communication, de fournitures et de petits matériels, de maintenance des locaux et de viabilisation.

Augmentation des dépenses en équipement en particulier dans le domaine " Bati " afin de permettre d'intégrer les dépenses en petits travaux.

- **SRH :**

Recettes :

La hausse s'explique par l'augmentation des effectifs de demi-pensionnaires et de commensaux.

Dépenses :

- baisse des recettes des repas occasionnels élèves.
- Hausse des dépenses de linge, produits d'entretien et de réparation
- Baisse des dépenses de cartes turbo self

Les dépenses de linge, produits d'entretien, de réparation sont en hausse.

Les dépenses de cartes turbo self sont en baisse : les dégradations se sont réduites depuis l'achat de protège cartes.

- **SBP :**

Légère baisse car il a été budgétisé moins d'élèves boursiers.

- **OPC :**

Il est budgétisé 3 226 405 F pour la subvention d'équipement province sud en recettes et en dépenses.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le budget 2017.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 39/2016

Le budget 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

III.5 – Echange Collège Jean Mariotti – Collège de Tadine - Maré

Madame le Principal présente le projet d'échange avec le collège de Maré. Elle souligne que cette action s'inscrit pleinement dans la double perspective de l'enseignement des fondamentaux de la culture Kanak et de l'ouverture sur l'Océanie.

Les modalités pédagogiques et budgétaires sont présentées.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents l'échange entre le collège Jean Mariotti et le collège de Tadine .

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 40/2016

L'échange entre le collège Jean Mariotti et le collège de Tadine est adopté à l'unanimité des votants.

IV. Questions relatives aux domaines pédagogique et éducatif

Madame le Principal rappelle que le conseil d'administration a été précédé d'une commission permanente et d'un conseil pédagogique le même jour.

IV.1 – DHG – Répartition et IMP (Indemnité pour mission particulière)

Madame le Principal précise qu'aucune modification n'a été apportée à la DHG. Concernant les postes, elle confirme que la discipline de technologie est impactée et que monsieur Chombeau est dans l'obligation d'effectuer un complément de service donné dans un autre établissement.

Elle propose la répartition de la dotation de 10 IMP, qui a été proposée en conseil pédagogique et validée par la commission permanente.

Elle détaille le contenu et modalités financières. Elle précise qu'après entretien avec le référent numérique, celui-ci souhaite obtenir une décharge de trois heures en lieu et place de 3 IMP-taux 5.

Madame le Principal soumet pour avis aux membres présents la répartition des 10 IMP.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 41/2016

La répartition des IMP reçoit un avis favorable de l'unanimité des votants.

IV.2 – Dotation complémentaire Projet d'établissement

Ce point a été présenté au III.3 – Budget 2017

IV.3 – Expérimentation réforme du collège et nouveaux programmes

Madame le Principal rappelle les modalités retenues pour la poursuite de l'expérimentation avec la généralisation des EPI et de l'AP.

Les nouveaux programmes seront expérimentés de la 6^{ème} à la 4^{ème}.

IV.4- Protocole de remplacement

Madame le Principal présente le protocole de remplacement pour les absences inférieures à 15 jours.

Ce protocole a été présenté en conseil pédagogique et en commission permanente. Madame le Principal souligne qu'il est proposé au vote pour l'année 2017 et qu'il n'est donc pas reconduit tacitement. Elle en détaille les modalités.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le protocole de remplacement pour les absences inférieures à 15 jours.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 42/2016

Le protocole de remplacement pour les absences inférieures à 15 jours est adopté à l'unanimité des votants.

IV.4- Rentrée scolaire 2017

Madame le Principal rappelle les modalités de rentrée.

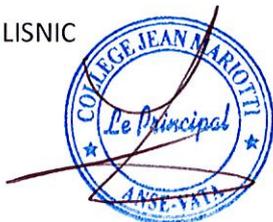
Elle porte à la connaissance des membres du CA les effectifs prévisionnels et la nécessité de bloquer la structure.

V. Questions diverses

En l'absence de questions diverses Madame la principale remercie l'assemblée pour le travail collaboratif mené cette année et clôt la séance à 19h00.

Le président du Conseil

A.LISNIC



Le secrétaire de séance

R.ROBIN